La recherche française en finance : une perspective à travers les travaux des enseignants-chercheurs en gestion sur la période 1994-2003

Gérard CHARREAUX*

Université de Bourgogne

Alain SCHATT

Université de Strasbourg 3

Classification JEL: G39

Correspondance:
Alain Schatt
IECS Strasbourg, 6, avenue de la Forêt noire
67085 Strasbourg cedex
Email: alain.schatt@iecs.edu

Résumé: Cet article propose un panorama de la recherche en finance effectuée par les gestionnaires français. Il met en évidence, d'une part, les auteurs les plus productifs, d'autre part, les travaux les plus influents. Par ailleurs, il fournit des indications sur l'influence de certaines revues francaises publiant des articles de finance. Cette recherche est notamment fondée sur le recensement des articles publiés en finance dans les cinq revues académiques « majeures » de gestion françaises (Banque & Marchés, Finance, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion; Sciences de Gestion/Économies et Sociétés), au cours des dix dernières années (1994-2003), ainsi que sur les travaux qu'ils citent.

Mots clés : finance – recherche – publications – auteurs.

Abstract: This article draws a panorama of financial research carried out by French researchers in management science. It highlights, on the one hand, the most productive authors, on the other hand, the most influential work. In addition, it provides indications on the influence of the main French management journals that publish articles in finance. This research is, in particular, based on the inventory of the scientific articles in finance published in the five main French academic journals in management (Banque & Marchés, Finance, Finance Contrôle Stratégie, Revue Française de Gestion, Sciences de Gestion/Économies et Sociétés), over the last ten years (1994-2003), as well as on the academic references they quote.

Key words : finance – research – publications – authors.

^{*} Les auteurs sont membres du Laboratoire d'Économie et de Gestion – LEG (Fargo) UMR Cnrs 5118.

Aux États-Unis, les chercheurs, les universités et les revues en finance font l'objet de classements réguliers, d'une part, par la presse, avec, notamment, la publication de tels classements par *Business Week* ou *News & World Report*, d'autre part, par des études académiques spécialisées dont les résultats sont publiés dans les meilleures revues du champ, par exemple, le *Journal of Finance*. En Europe, ce type d'évaluation reste rare, à l'exception du Royaume-Uni où, tous les quatre ou cinq ans, depuis 1989, les différents départements d'enseignement et de recherche des universités sont évalués. Une étude récente réalisée par Chan et *al.* (2004) inventorie, cependant, les institutions et les chercheurs en finance les plus productifs en Europe.

En France, une telle démarche semble actuellement inexistante, ou peu transparente pour autant qu'elle existe. Deux récentes évolutions institutionnelles permettent toutefois d'avancer qu'elle pourrait se développer. Premièrement, le CNRS (section 37 – Économie et gestion) a publié un classement des revues d'économie et de gestion en 2003, actualisé en juillet 2004, basé en principe sur la qualité des revues évaluée par un panel d'experts. Ce classement devrait vraisemblablement servir, à terme, à classer les centres de recherche et à allouer les ressources (attribution du label UMR CNRS, etc.). D'une certaine manière, cet état de la recherche française en finance peut être considéré comme une première simulation permettant d'évaluer les conséquences en termes d'évaluation de la grille établie par le CNRS. Précisons également que certaines écoles de commerce (HEC, ESSEC...) procèdent aussi à leur propre classement des revues qui sert à l'évaluation de leur corps professoral.

Deuxièmement, l'attribution des *labels* EQUIS et AACSB, qui jouent un rôle important pour hiérarchiser les *Business Schools*, dépend, entre autres facteurs, de la qualité du dossier de recherche des institutions. Ce dernier permet, au moins partiellement, de signaler aux étudiants la qualité des établissements de formation et, par conséquent, d'orienter leur choix. En France, les classements des écoles de gestion, publiés régulièrement par des magazines spécialisés, commencent à prendre en compte le dossier de recherche (cf., par exemple, le dossier du magazine *Le Point*, rédigé par Golliau et *al.*, 2004). Précisons que cette démarche de hiérarchisation intervient principalement dans le secteur des écoles de gestion, en raison – pour les principales – de leur positionnement sur le marché international de la formation à la gestion, marché de plus en plus concurrentiel sur lequel les étudiants paient des

droits de scolarité très élevés. Elle intervient beaucoup moins dans le secteur universitaire français, à quelques exceptions près, dans la mesure où le marché visé est différent et où la logique marchande intervient peu. Ce qui ne signifie pas, cependant, que l'évaluation de la production scientifique soit absente dans le cadre universitaire français, bien au contraire, puisqu'elle intervient notamment pour les labellisations des laboratoires, le financement de la recherche et pour les promotions des enseignants-chercheurs.

Bien évidemment, la mise en place d'une hiérarchie « académique » réaliste et significative, dans le contexte français, suppose de prendre en compte les spécificités de la recherche française en finance, notamment le fait que la grande majorité des chercheurs français du domaine publient leurs travaux dans des revues françaises, absentes du processus international d'évaluation. Ainsi, Chan et al. (2004) constatent que les chercheurs européens n'ont publié, au cours d'une période de dix ans (1990-1999), qu'environ 10 % des 6 399 articles de leur base de données, dans les quinze revues anglo-saxonnes spécialisées en finance considérées comme majeures. Dans la mesure où les publications provenant des universités anglaises représentent une grande part des articles publiés par les chercheurs européens, la part publiée par les chercheurs français – il en est de même pour les chercheurs des autres pays d'Europe continentale... – dans ces revues apparaît très faible. Chan et al. en déduisent, hâtivement, une productivité faible des chercheurs non anglo-saxons sans véritablement considérer l'hypothèse qu'ils pourraient publier dans d'autres supports.

La réalisation d'un panorama de la recherche financière française pose également le problème des travaux à retenir, le champ de la finance apparaissant éclaté entre trois disciplines, les sciences de gestion, les sciences économiques et les mathématiques et statistiques. L'approche de la finance par les mathématiciens et les statisticiens étant avant tout de nature instrumentale – autrement dit, il s'agit d'une recherche portant sur l'outil et non sur les questions de finance en tant que telles –, nous avons écarté de notre investigation les recherches publiées dans les revues de mathématiques et de statistiques, à l'instar de la plupart des études anglo-saxonnes de même nature. La recherche française en mathématiques appliquées à la finance étant réputée, cette option conduit à une sous-estimation de la productivité et de l'influence des chercheurs français. Le choix d'écarter également les travaux effectués par les économistes est plus délicat à justifier. Il a

surtout été guidé par le fait que, conventionnellement, tout au moins en France, la finance est habituellement rattachée aux sciences de gestion et que la majorité des chercheurs s'inscrivent dans ce domaine. Par ailleurs, notre appartenance aux sciences de gestion et notre meilleure connaissance de ce champ disciplinaire, ainsi que le souci de maintenir l'étude dans des dimensions raisonnables, nous ont conduits à étudier la recherche financière française du seul point de vue des « gestionnaires », c'est-à-dire des universitaires rattachées à la 6^e section du Conseil National des Universités, et des enseignants des grandes écoles de gestion. Le panorama ainsi tracé ne constitue donc qu'une vue partielle de la recherche française en finance, même s'il s'agit de la part la plus importante, tant en quantité qu'en notoriété.

Cet état des lieux a été guidé par le souci de répondre à quatre principales questions : (1) Quels sont les principaux chercheurs (gestionnaires) français du champ ? ; (2) Quelles sont les principales institutions ? ; (3) Quels sont les travaux français les plus cités ? ; (4) Quelles sont les revues françaises les plus influentes ?

La structure de l'article est la suivante. La première section est consacrée à la présentation de la démarche d'investigation. Les résultats relatifs à l'identification des principaux chercheurs français, tant en termes de production que d'influence, sont présentés dans la seconde section. La troisième section porte sur les principales institutions. Les quatrième et cinquième sections exposent respectivement les résultats concernant l'influence des travaux français et des revues françaises. Enfin, les principaux résultats sont résumés et commentés dans la dernière section.

1. Démarche d'investigation

Pour réaliser cet état de la recherche française en finance, vue à travers les travaux des gestionnaires, deux principaux obstacles ont dû être surmontés, relatifs d'une part, à l'identification des gestionnaires français (quels auteurs retenir?), d'autre part, à la délimitation du champ de la finance (quels articles retenir?).

1.1. Les auteurs retenus

Le panorama proposé ne concerne, comme annoncé, que la recherche en finance effectuée par les « gestionnaires français ». Par convention, ces derniers ont été considérés comme incluant les universitaires occupant un poste en 6ème section du CNU et les enseignantschercheurs en poste dans une école de gestion française, à condition toutefois – quelle que soit la nature de leur institution – qu'ils aient effectué une partie de leur cursus en France. Ainsi, les travaux réalisés par des enseignants-chercheurs français, en poste à l'étranger, ou par des enseignants-chercheurs en poste en France mais n'ayant pas effectué une partie de leur cursus en France, n'ont pas été retenus. En conséquence, un enseignant étranger recruté par une institution localisée en France, mais n'ayant pas obtenu de diplôme français, n'a pas été considéré comme contribuant à la recherche française. Comme on le verra par la suite, ce choix est lourd de conséquences pour évaluer la contribution de certaines institutions à la recherche française. Ainsi, une institution située en France, dont la recherche émanerait uniquement de chercheurs étrangers, ne serait pas considérée comme composante de la recherche française.

1.2. Les travaux retenus

Pour identifier les travaux constituant la recherche française en finance réalisée par les gestionnaires, nous avons tout d'abord construit une première base de données¹, constituée des articles de finance publiés dans les revues françaises de gestion, classées dans la catégorie « finance et assurance » par le CNRS. Ainsi, tous les travaux publiés dans les revues *Finance*, *Banque & Marchés* (*B&M*) et *Finance Contrôle Stratégie* (*FCS*) ont été retenus, dans la mesure où ils abordaient des thèmes de finance². Ce premier groupe de travaux a été

¹ Les données support de l'étude ont été collectées courant juillet 2004. Elle ne tiennent donc compte que des articles publiés à cette date, ce qui a pu entraîner l'omission de certains articles pour les revues publiées avec un retard important. Ainsi, il est possible qu'un numéro de revue « officiellement » daté de 2003 n'ait pas encore été publié à cette date. De même les bases de données consultées peuvent ne pas avoir été totalement à jour à la date de consultation. Ces omissions, en tout état de cause, sont vraisemblablement très marginales.

² Tous les articles de *Finance* et *Banque & Marchés* ont été considérés comme traitant de finance par convention. En revanche, même si la revue *Finance Contrôle Stratégie* fait partie des revues classées en « Finance » par le CNRS, il s'agit d'une revue qui pu-

complété par les articles de finance publiés dans les deux revues françaises de gestion non spécialisées en finance, classées par le CNRS : la Revue Française de Gestion (RFG) et Sciences de Gestion (anciennement Économie & Sociétés, SG). Bien entendu, les choix effectués, fondés sur la lecture des résumés des articles, peuvent à l'occasion être contestés. Les erreurs éventuellement commises ne concerneraient cependant qu'un nombre très limité de travaux et ne remettraient pas significativement en cause les résultats obtenus. Cet inventaire a conduit à constituer une base de 571 articles.

Tableau 1 – Répartition des articles par revue, par année et par nombre d'auteurs sur la période 1994-2003

	Finance	B&M	FCS	RFG	SG	Total
Partie A. Répartition des art	icles par anné	e de publica	tion			
1994	9	24	-	4	1	38
1995	9	7	-	9	2	27
1996	8	25	-	8	4	45
1997	13	30	-	2	4	49
1998	13	34	13	3	9	72
1999	14	35	11	7	5	72
2000	11	36	11	8	0	66
2001	8	33	9	5	4	59
2002	17	35	6	21	5	84
2003	8	31	12	4	4	59
Total	110	290	62	71	38	571
En %	19,3	50,8	10,9	12,4	6,6	100
1994-1998	52	120	13	26	20	231
En %	22,5	51,9	5,6	11,3	8,7	100
1999-2003	58	170	49	45	18	340
En %	17,1	50,0	14,4	13,2	5,3	100
Partie B. Répartition des art	icles par nom	bre d'auteurs	3			
Nombre d'articles	110	290	62	71	38	571
Nombre d'auteurs	181	416	82	86	47	812
Nombre d'auteurs/article	1,65	1,43	1,32	1,21	1,24	1,42
Un auteur	55	184	43	57	31	370
Deux auteurs	41	90	18	13	5	167
Trois auteurs	13	13	1	1	2	30
Plus de trois auteurs	1	3	0	0	0	4

Plus de la moitié des articles (partie A. du tableau 1) a été publiée dans la revue *B&M* (290 articles). Ce résultat reste stable au cours de la décennie étudiée (1994-2003), sachant que le nombre d'articles publiés

blie également de très nombreux travaux en comptabilité, contrôle de gestion et stratégie. Seuls les articles de finance, qui représentent environ un tiers des articles de cette revue, ont été retenus.

a augmenté très significativement (+ 47 %) au cours des deux souspériodes de cinq ans en passant de 231 (1994-1998) à 340 (1999-2003). Par ailleurs, 110 articles ont été publiés dans la revue *Finance* (près de 20 % des articles). *FCS*, créée en 1998, et la *RFG* ont publié un nombre similaire d'articles (plus de 10 % de la production totale). Enfin, les articles de finance publiés dans *SG* représentent moins de 7 % de la production totale).

L'analyse du nombre d'auteurs (partie B du tableau 1) met en évidence qu'un article publié en finance est co-signé en moyenne par 1,42 auteur, sachant qu'environ deux-tiers des articles (soit 370 sur 571) sont signés par un seul auteur et 6 % par plus de deux auteurs. La pratique de la co-signature apparaît plus fréquente dans la revue *Finance* (1,65 auteur en moyenne) que dans les autres revues³. Ces résultats révèlent que le travail de recherche en finance a un caractère plutôt individuel en France, ce qui a, vraisemblablement, pour conséquence de réduire la productivité des chercheurs. La pratique moins fréquente en France de la co-signature pourrait s'expliquer par une plus faible pression à la publication, en comparaison de celle existant dans le contexte anglo-saxon (Zivney et Bertin, 1992).

Si les publications dans les revues de gestion françaises permettent de faire une première évaluation, il est nécessaire de les compléter pour prendre en compte les publications des gestionnaires français dans les revues françaises d'économie et dans les revues anglo-saxonnes. En conséquence, nous avons construit une seconde base de données (à partir de la base *Econlit* et des CV des auteurs recueillis sur Internet) pour prendre en compte les articles publiés (ou co-signés) par des gestionnaires dans les revues d'économie françaises (*Annales d'Économie et de Statistiques, Revue Économique, Revue d'Économie Financière*, etc.), ainsi que dans les revues anglo-saxonnes de finance (*Journal of Finance*, etc.) ou généralistes (*American Economic Review*, etc.), toujours en basant notre sélection sur le classement du CNRS⁴. Cette seconde base de données comprend 284 articles, dont 62 articles dans des revues françaises d'économie rédigés par 49 auteurs et 149 articles

³ Á titre de comparaison, dans un travail similaire portant sur l'état de la recherche française en comptabilité et contrôle de gestion, Charreaux et Schatt (2005) ont trouvé un résultat identique, puisqu'un article est co-signé en moyenne par 1,43 auteurs.

⁴ Á cette occasion, nous avons constaté que le classement du CNRS omettait certaines revues anglo-saxonnes du champ, ce qui a conduit à ignorer un certain nombre

dans des revues anglo-saxonnes rédigés par 48 auteurs. La proportion d'articles anglo-saxons, relativement à l'ensemble des articles publiés (revues françaises de gestion et d'économie, revues anglo-saxonnes), apparaît donc relativement faible, ce qui confirme qu'une évaluation de la recherche financière française, fondée sur les seuls travaux anglo-saxons, conduit à en ignorer la très grande majorité. L'intérêt de ce panorama s'en trouve d'autant plus justifié.

2. Les principaux auteurs français

Quels sont les auteurs français les plus productifs et les plus influents? La question de la productivité peut se résoudre aisément en considérant le nombre d'articles publiés, en le corrigeant, cependant, pour annuler l'effet de levier lié à la co-signature. Le nombre d'articles ainsi corrigé constitue le critère traditionnel pour évaluer la production des auteurs. Cependant, il donne une image biaisée dans la mesure où il ignore la dimension qualitative de cette production, fonction, notamment, de la hiérarchie des revues. En conséquence, nous avons construit un indicateur intégrant cette dimension en évaluant un score pour chaque auteur, fondé non seulement sur le nombre d'articles corrigé, mais également sur la cotation de la revue par le CNRS. Une fois la hiérarchie globale établie, corrigée ou non pour la qualité des revues, nous avons approfondi l'analyse sur deux dimensions, d'une part, l'internationalisation de la production à travers la proportion des publications anglo-saxonnes, d'autre part, l'influence des auteurs, appréhendée par les citations recueillies par leurs travaux, à l'instar de ce qui se pratique dans les études anglo-saxonnes similaires.

2.1. La production globale

La liste des 37 gestionnaires français ayant publié au moins cinq articles (seuls ou non) sur la décennie considérée, soit au moins un article tous les deux ans, pour l'ensemble des revues considérées, est fournie dans le tableau 2. Ces auteurs ont publié 290 articles, chiffre noncorrigé pour les co-signatures (188,74 articles après correction), soit un tiers de l'ensemble de la base. Dix auteurs ont publié au moins dix articles en l'espace de dix ans, les auteurs les plus productifs ayant publié respectivement 18 articles pour le nombre d'articles non corrigé pour les co-signatures et 11,5 articles, après correction.

d'articles. Il s'agit, sauf exception, de revues de faible notoriété, notamment en termes d'impact.

Tableau 2 – Liste des gestionnaires français ayant publié au moins cinq articles de finance, toutes revues confondues (classées par le CNRS), entre 1994 et 2003, et classés en fonction du nombre de points CNRS

AUTEURS Auteur Artic	ses Nb. Article Corrigé 6,33 5,67 6,17 0,5 2 5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17 3,67	Nb Points	Nb Articles 3 7 2 1 12 7 0 8 10 0 2 7 6 8 1 4 8 2	mie & de Nb. Articles corrigé 2,33 5 0,83 1 11 4,5 0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	Nb Points CNRS 6,67 10,5 1,16 2 17 11 0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5 9,5	Nb Articles 11 18 15 12 13 10 11 8 13 7 9 7 10 10 6 7 8	Nb. Articles corrigé 8,66 10,33 6,5 7,17 11,5 6,5 5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5 7,5	Nb Points CNRS 25,84 25,5 24,16 20,08 17,5 17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5 10,5 9,5	Nb articles corrigé 2,98 2,47 3,72 2,8 1,52 2,69 3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1 1,27
Poncet P. Biais B. Geman E. Charreaux G. Roger P. Dumas B. Sentis P. Desbrières P. Aftalion F. Navatte P. Ginglinger E. Crouhy M. Bellalah M. Albouy M. Portait R. Briys E. Pigé B. Vilanova L. Mellios C. Charléty-Lepers P. 113 134 135 147 158 169 179 180 181 183 184 185 186 186 187 188 188 188 188 188	6,33 5,33 5,67 6,17 0,5 2 5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	19,17 15 23 18,08 0,5 6,5 17,33 0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	7 2 1 12 7 0 8 10 0 2 7 6 8 1	2,33 5 0,83 1 11 4,5 0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	6,67 10,5 1,16 2 17 11 0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	18 15 12 13 10 11 8 13 7 9 7 10 10 6 7	8,66 10,33 6,5 7,17 11,5 6,5 5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	25,84 25,5 24,16 20,08 17,5 17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5	2,47 3,72 2,8 1,52 2,69 3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Poncet P. 11 Biais B. 13 Geman E. 11 Charreaux G. 1 Roger P. 3 Dumas B. 11 Sentis P. 0 Desbrières P. 3 Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	5,33 5,67 6,17 0,5 2 5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	15 23 18,08 0,5 6,5 17,33 0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	7 2 1 12 7 0 8 10 0 2 7 6 8 1	5 0,83 1 11 4,5 0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	10,5 1,16 2 17 11 0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	18 15 12 13 10 11 8 13 7 9 7 10 10 6 7	10,33 6,5 7,17 11,5 6,5 5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5	25,5 24,16 20,08 17,5 17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5	2,47 3,72 2,8 1,52 2,69 3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Biais B. 13 Geman E. 11 Charreaux G. 1 Roger P. 3 Dumas B. 11 Sentis P. 0 Desbrières P. 3 Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	5,67 6,17 0,5 2 5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	23 18,08 0,5 6,5 17,33 0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	2 1 12 7 0 8 10 0 2 7 6 8 1 4 8	0,83 1 11 4,5 0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	1,16 2 17 11 0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	15 12 13 10 11 8 13 7 9 7 10 10 6 7	6,5 7,17 11,5 6,5 5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5	24,16 20,08 17,5 17,5 17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5	3,72 2,8 1,52 2,69 3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Geman E. Charreaux G. Roger P. 3 Dumas B. Sentis P. 0 Desbrières P. 3 Solnik B. Hillion P. Aftalion F. Navatte P. Ginglinger E. Crouhy M. 3 Albouy M. Portait R. Briys E. Pigé B. Vilanova L. Mellios C. Charléty-Lepers P. 1 Chahine S.	6,17 0,5 2 5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	18,08 0,5 6,5 17,33 0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	1 12 7 0 8 10 0 2 7 6 8 1 4	1 11 4,5 0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	2 17 11 0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	12 13 10 11 8 13 7 9 7 10 10 6 7	7,17 11,5 6,5 5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5	20,08 17,5 17,5 17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5	2,8 1,52 2,69 3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Charreaux G. 1 Roger P. 3 Dumas B. 11 Sentis P. 0 Desbrières P. 3 Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	0,5 2 5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	0,5 6,5 17,33 0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	12 7 0 8 10 0 2 7 6 8 1 4 8	11 4,5 0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	17 11 0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	13 10 11 8 13 7 9 7 10 10 6 7	11,5 6,5 5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	17,5 17,5 17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5	1,52 2,69 3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Roger P. 3 Dumas B. 11 Sentis P. 0 Desbrières P. 3 Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	2 5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	6,5 17,33 0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	7 0 8 10 0 2 7 6 8 1 4 8	4,5 0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	11 0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	10 11 8 13 7 9 7 10 10 6 7	6,5 5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	17,5 17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5	2,69 3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Dumas B. 11 Sentis P. 0 Desbrières P. 3 Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	5 0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	17,33 0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	0 8 10 0 2 7 6 8 1 4 8	0 7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	0 15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	11 8 13 7 9 7 10 10 6 7	5 7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	17,33 15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5 10,5	3,47 2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Sentis P. 0 Desbrières P. 3 Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	0 1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	0 2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	8 10 0 2 7 6 8 1 4 8	7,5 7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	15 12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	8 13 7 9 7 10 10 6 7	7,5 8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	15 14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5 10,5	2 1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Desbrières P. 3 Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	1,17 5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	2,33 14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	10 0 2 7 6 8 1 4 8	7,5 0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	12,5 0 2,17 13 8 9 3 6,5	13 7 9 7 10 10 6 7	8,67 5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	14,83 14,5 14,17 13 12 11,5 10,5	1,71 2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Solnik B. 7 Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	5 3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	14,5 12 0 4 2,5 7,5 4 0	0 2 7 6 8 1 4 8	0 0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	0 2,17 13 8 9 3 6,5	7 9 7 10 10 6 7	5 4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	14,5 14,17 13 12 11,5 10,5 10,5	2,9 3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Hillion P. 7 Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	3,17 0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	12 0 4 2,5 7,5 4 0	2 7 6 8 1 4 8	0,83 6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	2,17 13 8 9 3 6,5	9 7 10 10 6 7	4 6,5 6,16 6,5 3,5 5	14,17 13 12 11,5 10,5 10,5	3,54 2 1,95 1,77 3 2,1
Aftalion F. 0 Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	0 1,83 1 2,5 2 0 2,17	0 4 2,5 7,5 4 0	7 6 8 1 4 8	6,5 4,33 5,5 1 3 7,5	13 8 9 3 6,5	7 10 10 6 7	6,5 6,16 6,5 3,5 5	13 12 11,5 10,5 10,5	2 1,95 1,77 3 2,1
Navatte P. 4 Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	1,83 1 2,5 2 0 2,17	4 2,5 7,5 4 0	6 8 1 4 8	4,33 5,5 1 3 7,5	8 9 3 6,5	10 10 6 7	6,16 6,5 3,5 5	12 11,5 <i>10,5</i> 10,5	1,95 1,77 3 2,1
Ginglinger E. 2 Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	1 2,5 2 0 2,17	2,5 7,5 4 0	8 1 4 8	5,5 1 3 7,5	9 3 6,5	10 6 7	6,5 3,5 5	11,5 10,5 10,5	1,77 3 2,1
Crouhy M. 5 Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	2,5 2 0 2,17	7,5 4 0	1 4 8	1 3 7,5	3 6,5	6 7	3,5 5	10,5 10,5	3 2,1
Bellalah M. 3 Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	2 0 2,17	4 0	4 8	3 7,5	6,5	7	5	10,5	2,1
Albouy M. 0 Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	0 2,17	0	8	7,5			_	,	,
Portait R. 5 Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	2,17				7,5				
Briys E. 6 Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	/ /	7,5		1	2	7	3,17	9,5	3
Pigé B. 0 Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0		9,5	0	0	0	6	3,67	9,5	2,59
Vilanova L. 0 Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	0	0	5	5	9	5	5	9	1,8
Mellios C. 0 Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	0	0	5	4,5	9	5	4,5	9	2
Charléty-Lepers P. 1 Chahine S. 0	0	0	5	4,3	8,85	5	4,3	8,85	2,21
Chahine S. 0	0,5	0,5	8	5,83	8	9	6,33	8,5	1,34
	0,5	0,5	5	3,83	8	5	4	8	2
Laurent J.1.	1,17	3,17	4	2,67	4,67	7	3,84	7,84	2,04
Augros J.C. 0	0	0	6	3	7,5	6	3,64	7,64	2,04
Roth F. 0	0	0	6	4,5	7,5	6	4,5	7,5	1,67
Bessière V. 0	0	0	5	3,5	7,5	5	3,5	7,5	2,14
Barneto P. 1	0,33	0,33	4	3,5	7,3	5	3,83	7,33	1,87
Schatt A.	0,55	1,5	6	3,5	5,5	7	3,63	7,33	1,75
Maï H.M 0	0,5	0	5	3,3	7	5	3	7	2,33
Ouittard-Pinon F. 2	1.5	4	3	1.5	3	5	3	7	2,33
Merli M. 0	0	0	5	3,5	6,5	5	3,5	6,5	1,86
Levasseur M. 1	0.25	0,5	5	2	4,83	6	2,25	5,33	2,37
Arbulu P. 0	0,23	0,5	6	3,25	5	6	3,25	5,55	1,54
Gallais-Hamonno G. 0	0	0	5	2,25	5	5	2,25	5	2,22
Villa C. 3	1,33	3	2	0,83	2	5	2,23	5	2,22
TOTAL 112	59.09	176.41	178	129,65	244.85	290	188,74	421.26	2,31
38,6		41,9 %		68,7 %	58,1 %			, -	

Note: En italiques figurent les noms des auteurs d'au moins cinq articles dans des revues anglosaxonnes incluses dans le classement CNRS.

Cette première analyse ne tient pas compte de la « qualité » des revues. Celle-ci a été évaluée à partir de la cotation établie par la section 37 du CNRS. Cette dernière, par exemple, a attribué trois étoiles à la revue Finance, deux étoiles à B&M et à FCS et une étoile à la RFG et à SG. Bien que contestable⁵, cette cotation représente désormais un benchmark dans le système de recherche français. La qualité des travaux de chaque auteur a alors été évaluée de la façon suivante : un article publié dans le Journal of Finance, signé par un seul auteur, a conduit à octroyer quatre points à ce dernier, soit un point par étoile. Le même article, s'il a été co-signé par deux auteurs, a conduit à leur attribuer à chacun deux points. Bien entendu, la gradation de l'échelle ne rend pas forcément fidèlement compte des différences de taux de sélectivité entre revues et, à supposer que la sélectivité mesure la qualité scientifique, des biais inévitables en résultent. Ainsi, un chercheur s'est vu attribuer le même nombre de points en publiant deux articles dans B&M ou un article dans le Journal of Finance alors que le ratio des taux de sélectivité (taux Journal of Finance / taux B&M) est vraisemblablement bien supérieur à deux⁶. Cela étant, diverses simulations, réalisées avec des échelles de notation plus favorables aux revues majeures, montrent que la hiérarchie des auteurs reste relativement stable. La pondération du nombre d'articles en fonction de la cotation CNRS a permis d'attribuer un nombre de points à chaque auteur.

Quatre auteurs ont obtenu un score supérieur à vingt points et seize auteurs, au moins dix points⁷. Les classements établis respectivement

⁵ On peut adresser diverses critiques à ce classement. Par exemple, alors que la liste des revues ne contient en principe que « des revues à comité de lecture », une revue professionnelle sans comité (la *Revue Française de Comptabilité*) figure dans le classement. Par ailleurs, alors que le classement ne porte en principe que sur des revues « vivantes » (faisant l'objet d'une publication régulière), la revue canadienne *Fineco*, dont le dernier numéro disponible date de 2003, a été retenue bien qu'un seul numéro ait été publié chaque année (comprenant généralement cinq articles) depuis 2000. Voir également Berry (2003) pour d'autres critiques plus fondamentales.

⁶ Les rapports de taux de sélectivité peuvent eux-mêmes être contestés puisqu'il existe, pour les revues les plus sélectives, une forte auto-sélection.

⁷ Ces résultats, pour les chercheurs les plus productifs et publiant dans des revues anglo-saxonnes de « qualité élevée » (selon les critères du CNRS), confirment en partie ceux obtenus par Chan et *al.* (2004). Dans leur étude sur la recherche financière européenne, sur la période 1990-1999 – soit un décalage de quatre ans par rapport à la présente étude –, ces auteurs identifient trois chercheurs français parmi les vingt chercheurs européens les plus productifs : B. Dumas, B. Biais et B. Solnik, classés respectivement 6ème, 8ème et 15ème. Ces mêmes auteurs sont classés respectivement 7ème, 3ème et 10ème, dans la présente étude, sur le critère du nombre de points CNRS. Des

sur la base du nombre d'articles corrigé puis du nombre de points CNRS sont assez proches puisque le coefficient de corrélation calculé sur les rangs est de 0,81. Le ratio Nb Points/Nb d'articles corrigé, indiqué en dernière colonne, constitue un indicateur de la qualité des revues telle que l'entend le CNRS. Cet indicateur privilégie les revues anglo-saxonnes majeures, la seule revue française obtenant trois étoiles étant *Finance*. Seuls cinq auteurs obtiennent un ratio supérieur ou égal à trois.

2.2. L'internationalisation de la production

L'internationalisation des publications des principaux auteurs apparaît relativement forte, la proportion d'articles publiés dans ce type de support étant proche des 40 % (hors correction pour les co-signatures). Parmi ces auteurs, les deux-tiers ont publié au moins un article dans une revue anglo-saxonne et dix d'entre eux, au moins cinq articles. La hiérarchie obtenue est largement déterminée par le caractère international, puisque parmi les dix premiers auteurs sur la base du nombre de points CNRS, on trouve six des dix auteurs ayant publié au moins cinq articles dans les revues anglo-saxonnes classées.

Pour étudier de façon plus approfondie l'internationalisation des publications, nous avons également analysé les publications de l'ensemble des gestionnaires dans les revues anglo-saxonnes d'économie et de gestion classées par le CNRS. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 3 qui appelle deux principaux commentaires. Premièrement, 48 auteurs ont publié au moins un article, sur un total de 149 articles (hors correction pour les co-signatures et 80,7 articles après correction). Sur ces 48 auteurs, près de la moitié a publié un seul article, et dix auteurs, seulement, ont publié au moins cinq articles en l'espace de dix ans. Deuxièmement, l'analyse fondée sur la cotation CNRS des revues montre que seuls douze auteurs ont publié au moins un article dans une revue de finance classée quatre étoiles par le CNRS (voir l'annexe pour la liste de ces auteurs).

divergences significatives apparaissent cependant, puisque, par exemple, les deux premiers de notre classement n'apparaissent pas dans la hiérarchie européenne.

Tableau 3 – Statistiques relatives aux articles publiés dans des revues anglo-saxonnes de finance (critère CNRS) par des gestionnaires français, entre 1994 et 2003

Nombre d'articles publiés par un auteur	Nombre d'auteurs	Nombre total d'articles
1	23	23
2	6	12
3	6	18
4	3	12
5	2	10
6	1	6
7	2	14
8	1	8
11	3	33
13	1	13
Total	48	149

Si 48 gestionnaires ont publié 149 articles (chiffre non corrigé pour les co-signatures), dans des revues anglo-saxonnes d'économie et de gestion, il apparaît que cette production est fortement concentrée. Le premier auteur a publié 8,7 % des articles (B. Biais avec treize articles), les quatre premiers auteurs sont à l'origine de plus 30 % des articles et les treize premiers (au moins quatre articles chacun) ont publié 64,4 % des articles dans ces revues.

Ces différents résultats mettent en évidence des stratégies de publication diamétralement opposées: certains auteurs publient quasiexclusivement dans des revues anglo-saxonnes et d'autres dans des revues françaises. Le croisement des noms des auteurs privilégiant le marché international avec ceux des institutions révèle que, sauf exception, ces auteurs sont actuellement rattachés - ou l'ont été à un moment de leur carrière – aux grandes écoles de gestion françaises : l'INSEAD, HEC et l'ESSEC, dont la stratégie est fortement orientée sur l'international et qui, en conséquence, incitent fortement leurs enseignants-chercheurs à publier dans les supports anglo-saxons. La consultation des CV des chercheurs publiant principalement dans les revues anglo-saxonnes révèle également que, pour la plupart, ils ont obtenu leur doctorat dans une université américaine ou ont eu un encadrement doctoral en relation avec HEC ou l'ESSEC, à l'inverse des autres chercheurs qui ont, sauf exception, été formés au sein des universités françaises. L'explication de la segmentation des stratégies de publication passe donc vraisemblablement par les différences de stratégies – et de systèmes incitatifs – des institutions de rattachement et de barrières à l'entrée (intégration dans les réseaux américains, etc.) sur le marché international de la recherche.

2.3. L'analyse de l'influence à travers les citations

Si les étoiles attribuées par le CNRS rendent compte de la qualité des revues, elles ne permettent pas, cependant, de mesurer l'influence des auteurs, qui passe par celle de leurs articles. En conséquence, nous avons eu recours aux citations pour évaluer cette influence. Le nombre de citations peut d'ailleurs également constituer une mesure concurrente de la qualité des travaux. Un article publié dans une revue prestigieuse, selon les critères du CNRS, peut très bien rester totalement ignoré de la communauté scientifique et n'être jamais cité. En outre, comme le soulignent certains auteurs (Berry, 2003), la cotation des revues faites par le CNRS part du postulat que les articles publiés dans les revues françaises sont de moins bonne qualité et accorde une prime aux démarches inspirées du mainstream, ce qui peut pénaliser d'autres types d'approches. Sur un plan moins polémique, il est vraisemblable qu'une étude empirique réalisée sur données françaises a moins de chances d'être publiée dans une revue américaine, qu'une étude similaire réalisée sur données américaines. La mesure de l'influence, sur la base des citations, peut ainsi permettre de mieux rendre compte de la portée des travaux publiés dans les supports français.

La plupart des revues françaises ne figurant pas dans la base internationale ISI *Web of Knowledge*, nous avons construit une base de données de plus de 15 000 références à partir des bibliographies des articles traitant de finance, recensés dans les revues françaises de gestion. À partir de cette base, nous avons identifié les références françaises – chacune d'entre elles ayant été classée dans l'une des catégories suivantes : article publié dans une revue, ouvrage et chapitre d'ouvrage, littérature grise (papier de recherche, communication et thèse) –, ainsi que les auto-citations⁸. Seules les citations portant sur les articles, ouvrages et chapitres d'ouvrages ont été utilisées. L'analyse a également été étendue aux ouvrages et chapitres d'ouvrages car, dans certains

⁸ Les auto-citations sont les références à ses propres travaux, inclus par un auteur dans la bibliographie de ses articles. Ces auto-citations ont été supprimées pour évaluer l'influence « réelle » des travaux.

domaines, l'influence scientifique passe parfois davantage par ces supports que par les articles.

Tableau 4 – Description des références bibliographiques analysées

	Finance	B & M	FCS	RFG	SG	Total
Nombre d'articles publiés	110	288	64	71	38	571
Nombre moyen de citations	29,4	19,5	40,5	37,0	33,6	26,9
Nombre moyen de citations françaises	2,2	2,9	7,3	9,6	7,9	4,5
% moyen de citations françaises	6,7 %	17,4 %	18,9 %	27,9 %	26,3 %	17,4 %

Un article de finance contient environ 25 références, dont 15 % (soit environ quatre références par article) concernent des travaux publiés par des auteurs français (tableau 4). Des différences significatives existent entre les cinq revues retenues. D'une part, le nombre de références est plus faible dans B&M, en comparaison notamment de FCS ou de la RFG. D'autre part, les articles publiés dans Finance font plus rarement référence à des travaux français (environ 6 % des citations), en particulier si on compare avec la RFG ou SG (environ 25 %). Ces différences s'expliquent vraisemblablement par la nature des articles publiés par les différentes revues, selon qu'ils se situent en finance de marché ou finance d'entreprise et selon leur recours plus ou moins important à la formalisation. Il est logique qu'un article de finance de marché très formalisé et ignorant, sauf exception, le cadre institutionnel fasse moins intervenir la littérature nationale qu'un article de finance d'entreprise.

Cette base de données, toute importante qu'elle soit, sous-évalue l'influence de certains travaux, notamment parce que les références des articles de finance publiés dans des revues françaises d'économie n'ont pas été collectées⁹. L'influence « hors champ » des articles publiés (par exemple les citations d'articles de finance dans des articles de comptabilité, de stratégie, etc.) reste également ignorée. Sur ce dernier point, il est vraisemblable que l'influence des articles publiés dans les revues généralistes (*RFG*, *SG*, *FCS*...) a été comparativement sous-évaluée.

De même, cette base ne permet pas de juger de l'influence des articles publiés dans les revues anglo-saxonnes. En conséquence, elle a été

⁹ Dans la mesure où le nombre d'articles publiés dans les revues d'économie par des gestionnaires français reste relativement faible par rapport au nombre d'articles publiés dans les revues de gestion (environ 15 %), nous pensons que notre approche donne une image relativement satisfaisante de l'influence des travaux français.

complétée par une interrogation de la base ISI Web of Knowledge, pour les articles publiés dans les domaines de la gestion et de l'économie (Economics & Business), en vue de recueillir le nombre de citations obtenues sur la décennie étudiée. Le domaine considéré dans ISI recouvre près de 190 revues, dont toutes les revues internationales les plus prestigieuses. Il est donc normal, a priori, compte tenu de la différence de taille des bases, de l'avantage de diffusion permis par la langue anglaise et du prestige des revues, de s'attendre à ce que les articles publiés dans les revues anglo-saxonnes recueillent davantage de citations que ceux de la base française. Deux facteurs jouent cependant en sens inverse. D'une part, le nombre très important d'articles publiés dans les revues anglo-saxonnes accroît la concurrence et réduit la probabilité d'être lu et cité. D'autre part, la base de données françaises répertorie également les citations d'articles publiés avant 1994.

De façon à réduire le travail d'analyse, nous avons limité l'analyse des citations aux 19 auteurs ayant obtenu au moins 9,5 points (environ dix). Pour ces auteurs, nous avons construit des indicateurs faisant intervenir les citations recueillies, d'une part, dans la base ISI pour les publications anglo-saxonnes, d'autre part, dans la base « française », tant pour les articles que pour les ouvrages. Un indicateur de notoriété des articles en termes de citations a été construit en rapportant le nombre de citations (non corrigé pour les co-signatures) obtenues par les articles dans les deux bases, au nombre d'articles non corrigé.

Dans l'ensemble, bien qu'il s'agisse des principaux auteurs, le nombre de citations recueillies, quelle que soit leur origine, apparaît faible puisque la médiane de citations est inférieure à 2,5 par article (tableau 5). Si on considère à présent les auteurs, pour l'ensemble de leurs articles, la médiane est de 32 citations. Elle tombe à neuf pour les citations d'articles dans des revues françaises et à trois, pour les revues figurant dans ISI. L'intégration des ouvrages modifierait peu ces conclusions, puisque la médiane, dans ce cas, est de cinq pour les auteurs.

Indépendamment des variations de hiérarchie qui peuvent survenir selon les critères retenus et qui traduisent, notamment, des différences assez sensibles de stratégie de publication – revues françaises contre revues anglo-saxonnes ou articles contre ouvrages –, il apparaît que le critère de qualité associé au nombre de points CNRS recueillis par article, fondé sur la cotation des revues, ne rend compte qu'imparfaitement de l'influence des articles (critère Total citations articles/Nb d'articles), le coefficient de corrélation entre ces deux critères, calculé

sur les rangs, n'étant que de 0,57. De façon plus surprenante, le classement établi sur le nombre de citations recueillies par les articles (Total Citations Articles France + ISI) apparaît corrélé négativement (-0,27) avec le nombre d'articles publiés, ce qui pourrait signifier, dans certains cas, que la productivité se fait au détriment sinon de la qualité, tout au moins de l'influence.

Tableau 5 – Analyse des citations recueillies pour les 19 auteurs ayant obtenu le plus de points CNRS – Classement sur le critère Total citations articles (France + ISI)

Auteurs	Nb arti-	Nb	Nb	Citations	Citations	Total	Cita-	Total	Total Ci-
	cles cor-	Points	Points/Nb	France	France	Citations	tions	Citations	tations
	rigé		articles	Articles	Ouvrages	France	ISI	Articles	Arti-
			corrigé		et chap.	(articles		France +	cles/Nb
						+ ouvra-		ISI	d'articles
						ges)			
Solnik B.	5	14,5	2,90	4	11	15	144	148	21,14
Dumas B.	5	17,33	3,47	8	4	12	133	141	12,82
Geman E.	7,17	20,08	2,80	7	2	9	117	124	10,33
Longin F.	8,66	25,84	2,98	9	0	9	111	120	10,91
Biais B.	6,5	24,16	3,72	15	5	20	98	113	7,53
Hillion P.	4	14,17	3,54	10	5	15	87	97	10,78
Charreaux G.	11,5	17,5	1,52	83	132	215	0	83	6,38
Briys E.	3,67	9,5	2,59	5	4	9	36	41	6,83
Crouhy M.	3,5	10,5	3,00	6	2	8	34	40	6,67
Desbrières P.	8,67	14,83	1,71	30	26	56	2	32	2,46
Poncet P.	10,33	25,5	2,47	11	10	21	20	31	1,72
Albouy M.	7,5	9,5	1,27	13	8	21	0	13	1,63
Roger P.	6,5	17,5	2,69	9	5	14	3	12	1,20
Ginglinger E.	6,5	11,5	1,77	11	6	17	0	11	1,10
Aftalion F.	6,5	13	2,00	9	4	13	0	9	1,29
Portait R.	3,17	9,5	3,00	6	8	14	2	8	1,14
Sentis P.	7,5	15	2,00	6	0	6	0	6	0,75
Navatte P.	6,16	12	1,95	6	2	8	0	6	0,60
Bellalah M.	5	10,5	2,10	2	3	5	2	4	0,57
Médiane	6,5	14,5	2,59	9	5	14	3	32	2,46

Note : Les citations de revues françaises apparaissant dans ISI ont été neutralisées de façon à éviter d'être comptées deux fois. Les chiffres en gras sont associés à l'auteur obtenant le meilleur score pour chacun des critères considérés.

3. Les institutions les plus productives

La hiérarchie des institutions devrait être corrélée positivement à celle des chercheurs, d'autant plus que, sauf exception, de nombreux centres reposent souvent sur un nombre limité de chercheurs productifs. Pour disposer d'un panorama plus complet, nous avons cependant cherché à identifier, de façon précise, les institutions majeures dans le domaine de la recherche française en finance.

L'étude de Chan et *al.* (2004), déjà évoquée, aboutit à un classement des cent premières universités européennes en termes de productivité sur la base du nombre de pages (ramenées à une unité commune : la page d'article dans le *Journal of Finance*) produites par institution. Les institutions françaises qui apparaissent les mieux classées sont les suivantes : INSEAD (7^e; 28; 14,33); HEC (9^e; 35; 16,03); Toulouse (37^e; 7; 3,17); ESSEC (41^e; 5; 3,33); Paris 9 Dauphine (47^e; 9; 4,58). Outre le rang, sont indiqués entre parenthèses le nombre d'articles non corrigé, puis celui corrigé pour les co-signatures.

Ce classement, s'il rend bien compte de la hiérarchie des institutions sur la dimension internationale, donne cependant une vision déformée de la recherche française en finance effectuée par les gestionnaires pour différentes raisons. Premièrement, comme nous l'avons précisé, les corps professoraux de certains établissements (INSEAD, HEC...) sont fortement internationalisés et il serait abusif de parler de recherche « française » pour un établissement dont la recherche est produite principalement par des chercheurs étrangers. Deuxièmement, comme nous l'avons mis en évidence, la grande majorité des recherches françaises est publiée dans des revues françaises et l'ignorance de cette dimension entraîne un biais important. Cette importance du biais national n'est d'ailleurs pas spécifique au contexte français. Pour revenir à l'étude de Chan et al., il est remarquable de voir à quel point leur classement évolue pour les universités britanniques dès qu'ils suppriment de leur échantillon la revue britannique Journal of Business Finance and Accounting, où publie une forte proportion de chercheurs anglais. Troisièmement, dans certains établissements, la recherche émane davantage d'auteurs économistes que d'auteurs gestionnaires. Lorsqu'on tient compte de ces différents facteurs, le paysage de la recherche française en finance apparaît sensiblement différent de l'image qui en est donnée à travers les seules revues anglo-saxonnes.

La production des institutions a été évaluée en sommant la production des gestionnaires français qui leur étaient rattachés. Nous avons choisi, à l'instar des études internationales du même type, de considérer l'université ou l'école et non le laboratoire de recherche. L'identification a été faite en fonction du rattachement indiqué par l'auteur de l'article lors de sa publication et, parfois, par recherche sur Internet (CV...). Pour les auteurs universitaires indiquant également un rattachement à une école, le statut universitaire excluant un autre lien de subordination, les articles ont été intégralement attribués à

l'université de rattachement. Les articles co-écrits par des auteurs rattachés à des institutions différentes ont été répartis au prorata entre ces dernières. Ce travail a été fait pour les revues françaises (gestion et économie) et anglo-saxonnes. Outre le nombre d'articles, nous avons également évalué le nombre de points CNRS. Les statistiques obtenues pour les institutions ayant produit au moins huit articles en nombre corrigé sur la période 1994-2003 sont présentées dans le tableau 6.

Tableau 6 – *Liste des principales institutions de la recherche* financière française, classées en fonction du nombre de points CNRS corrigé sur la période 1994-2003

Institution	Nb arti- cles cor- rigé re- vues françai- ses et anglo- saxonnes	94-98	99-03	% Nb d'articles corrigé dans re- vues an- glo- saxonnes	Nb Points CNRS corrigé	Dont % Nb points corrigé dans re- vues an- glo- saxonnes	Nombre d'au- teurs	Nb arti- cles cor- rigé par au- teur	Nom du prin- cipal auteur	% Nb articles corrigé principal auteur
Paris 9 - Dauphine	33,5	17,33	16,17	28,9%	71,75	37,0%	20	1,68	H. Geman	19,9%
ESSEC	27,49	14,16	13,33	24,8%	59,84	32,9%	11	2,50	F. Longin	31,5%
Paris 1 - Sorbonne	28,33	15,83	12,5	18,8%	58,5	25,6%	14	2,02	P. Poncet	36,5%
Bourgogne	33,17	13,5	19,67	5,0%	55,33	5,1%	12	2,76	G. Charreaux	34,7%
Toulouse 1	20,83	4,66	16,17	42,4%	51,51	59,5%	11	1,89	B. Biais	31,2%
Rennes 1	21	7,5	13,5	21,4%	44	20,5%	11	1,91	P. Navatte	29,3%
HEC Paris	15,33	10,67	4,66	80,4%	42,67	87,1%	10	1,53	B. Solnik	32,6%
Besançon	17,5	7	10,5	2,9%	32	4,7%	9	1,94	A. Schatt	22,9%
Grenoble 2	19,5	8,5	11	12,8%	30,5	14,8%	12	1,63	M. Albouy	38,5%
Paris 12 - Val de Marne	16,33	6,83	9,5	11,2%	30	16,7%	13	1,26	E. Ginglinger	27,6%
Lille 2	13,42	5,67	7,75	5,6%	28,5	7,0%	12	1,12	M. Levasseur	16,8%
Montpellier 1	14,16	8	6,16	0,0%	27,67	0,0%	6	2,36	P. Sentis	53,0%
Bordeaux 4	16,08	3,33	12,75	0,0%	25,83	0,0%	10	1,61	P. Arbulu	20,2%
ESCP	11,5	6	5,5	4,3%	22	4,5%	9	1,28	F. Bancel	21,7%
Cergy	10	2,5	7,5	10,0%	21	9,5%	6	1,67	L. Vilanova	30,0%
Strasbourg 1	8	1,5	6,5	25,0%	21	31,0%	3	2,67	P. Roger	81,3%
Aix Marseille 3	12	3,5	8,5	8,3%	20,5	7,3%	15	0,80	L. Vilanova	8,3%
Lyon 1	8,16	2,83	5,33	16,3%	17,67	17,9%	4	2,04	J.C. Augros	36,8%
Orléans	8,75	0,5	8,25	0,0%	17,5	0,0%	5	1,75	G. Gallais- Hamonno	25,7%
Total	335,05	139,81	195,24	18,1%	677,77		-	-	-	-

Comme déjà souligné, la production augmente sensiblement (près de 40 %) entre les deux sous-périodes. Pour le nombre d'articles corrigé, sept institutions atteignent quasiment (Grenoble 2 avec 19,5) ou dépassent le seuil des vingt articles sur la décennie considérée, soit, en

moyenne, deux articles par an. Bien entendu, l'absence de L'INSEAD et de HEC parmi ces sept institutions ne manquera pas de surprendre, mais elle est tout à fait compréhensible, une part très importante de leur recherche en finance ayant été réalisée par des chercheurs étrangers et, donc, ayant échappé à notre recensement. Si cette partie était réintégrée, ces deux institutions apparaîtraient en tête comme dans les classements internationaux. Pour revenir à la production française, Paris 9 Dauphine arrive en tête que ce soit en termes de production ou de nombre de points. Le nombre de points est fortement dépendant du degré d'internationalisation des publications, les deux centres les plus internationalisés étant HEC et Toulouse 1. On notera que le nombre d'articles publiés dans les revues anglo-saxonnes ne représente que 18 % de la production totale de ces 19 institutions, ce qui confirme l'hypothèse qu'une évaluation de la recherche, fondée sur les seuls travaux anglo-saxons, conduit à une sous-évaluation très importante.

Le décompte du nombre de signataires d'articles permet également d'avoir une idée du potentiel de recherche des différentes institutions, même si ce chiffre peut-être trompeur puisque les doctorants auteurs d'articles et qui ne sont présents qu'à titre transitoire ont aussi été pris en compte. De même, le nombre d'auteurs n'a pas été pondéré par leur temps de présence effectif sur la décennie. En conséquence, pour les établissements ayant un taux élevé de rotation des chercheurs, l'évaluation du potentiel de recherche peut être fortement biaisée vers le haut et la productivité par chercheur, vers le bas. Ces chiffres ne sont donc donnés qu'à titre indicatif. Ils demandent à être complétés, pour être mieux interprétés, notamment par la part de la production assurée par le principal auteur du centre. Les situations sont extrêmement variables allant de 8,3 % à 81,3 %.

4. Les travaux influents

Après avoir identifié les principaux chercheurs français et les institutions majeures, nous nous sommes intéressés à l'influence des travaux publiés. Au-delà des « étoiles » attribuées par le CNRS, cette influence peut également constituer un indicateur de la « qualité » des travaux publiés. Dans un premier temps, nous avons identifié les articles et les chapitres publiés dans les ouvrages collectifs les plus influents. La notoriété atteinte par certains auteurs en économie et en gestion – par exemple, des Prix Nobel d'économie tels que Herbert

Simon ou Douglass North ou des auteurs aussi connus que Michael Porter en stratégie – montre que les ouvrages contribuent parfois davantage que les articles à l'avancement des connaissances scientifiques. Ainsi, pour la France, dans le domaine de la comptabilité et du contrôle de gestion, Charreaux et Schatt (2005) montrent que les ouvrages sont souvent davantage cités que les articles¹⁰. Dans un second temps, nous avons donc cherché à identifier les ouvrages les plus influents.

4.1. Les articles influents

L'influence des travaux a été appréhendée en deux étapes. Lors de la première étape, les articles français les plus influents ont été identifiés à partir de la base de données constituée à partir des revues de gestion françaises. Dans une seconde étape, l'influence des articles publiés dans les revues anglo-saxonnes a été évaluée par interrogation de la base ISI.

Le tableau 7 présente les travaux français les plus influents, tels qu'ils ressortent de la base constituée à partir des revues françaises. Le seuil de cinq citations permet d'identifier, quinze travaux : douze ont été publiés dans des revues et trois, dans des ouvrages collectifs. Seuls six travaux ont été cités plus de dix fois (dont deux sont des chapitres d'ouvrages), l'article le plus influent recueillant vingt citations, soit en moyenne deux citations par an au cours de la période étudiée. Le texte qui obtient la plus forte fréquence de citations en fonction de son âge a été cité trois fois par an.

On remarquera que tous ces articles, à l'exception d'un seul, portent sur la finance d'entreprise et la gouvernance. Autrement dit, aucun article – à l'exception du *survey* sur les mesures de performance publié dans B&M – en relation avec la finance de marché, publié par un Français, n'est parvenu à obtenir cinq citations dans les revues françaises publiant des recherches en finance.

¹⁰ En comptabilité et contrôle de gestion, sur la même période, 24 ouvrages ont été cités plus de cinq fois et le principal ouvrage cité – « Le contrôle de gestion » rédigé par Henri Bouquin –, a obtenu 38 citations.

Tableau 7 – Liste des articles les plus cités dans les revues françaises et dans les ouvrages collectifs sur la période 1994-2003

Nb citations corrigé	Auteur	Année	Titre de l'article ou du chapitre	Titre revue ou ouvrage collectif	Fréquence annuelle de citation
20	Charreaux G.	1991	Structure de propriété, relation d'agence et performance financière	Revue Économique	1,67
18	Charreaux G.	1997	Vers une théorie du gouvernement des entreprises	Le gouvernement des entreprises. Corporate governance – théories et faits	3,00
18	Charreaux G.	1987, 1999	La théorie positive de l'agence : une synthèse de la littérature (a)	De nouvelles théories pour gérer l'entreprise	1,13
14	Charreaux G. et Desbrières Ph.	1998	Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale	FCS	2,80
12	Jacquillat B. et Levasseur M.	1984	Signaux, mandats et gestion financière : une synthèse de la littérature	Finance	0,63
11	Charreaux G.	1996, 1997	Pour une véritable théorie de la latitude managériale et du gouvernement des entreprises (b)	RFG	1,57
9	Hirigoyen G.	1993	Nouvelles approches du lien stratégie-finance	RFG	0,90
7	Desbrières P.	1997	La participation financière des salariés et ses incidences sur la performance et l'organisation interne de l'entreprise	Le gouvernement des entreprises. Corporate Governance – théories et faits	1,17
8	Charreaux G.	1998	Le point sur La mesure de performance des entreprises	Banque & Marchés	1,60
7	Gallais-Hamonno G. et Grandin P.	1999	Les mesures de performance	Banque & Marchés	1,75
6	Charreaux G.	1994, 1997	Conseil d'administration et pouvoirs dans l'entreprise (c)	Revue d'Économie Financière	0,67
5	Albouy M.	1993	La finance contre l'entreprise	RFG	0,50
5	Allouche J. et Amann B.	1998	La confiance : une explication des performances des entreprises familiales	SG	1,00
5	Caby J., Clerc-Girard M.F et Koehl J.	1996	Le processus de création de valeur	RFG	0,71
5	Leleux B.	1993	Post-IPO performance : a french appraisal	Finance	0,50

Note : La première colonne indique le nombre de citations de chaque article (après annulation des auto-citations)

Ces conclusions restent-elles identiques lorsqu'on considère les articles influents publiés dans les revues anglo-saxonnes ? À partir de la

⁽a) Il s'agit de deux versions successives d'un article sur le même thème. Au total, il a obtenu 18 citations.

⁽b) Cet article apparaît également dans les articles « influents » publiés dans les ouvrages collectifs sous le titre « Le statut du dirigeant dans la recherche sur le gouvernement des entreprises ». Au total, il a recueilli 11 citations.

⁽c) Cet article a obtenu six citations en sommant les citations recueillies par la version « revue » et la version publiée sous forme d'un chapitre dans un ouvrage collectif.

base d'articles publiés dans les revues anglo-saxonnes, nous avons identifié 34 articles recueillant au moins cinq citations, 18 articles, au moins dix citations, neuf articles, au moins vingt citations et cinq, plus de cinquante, le maximum obtenu étant de 54 citations. Les articles ayant obtenu au moins dix citations sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8 – *Liste des articles de finance les plus influents publiés dans les revues anglo-saxonnes (1994-2003)*

Nb cita- tions	Fréquence annuelle de	Auteur(s)	Année	Article	Revue
	citation				
54	6,75	Dumas B. et Solnik B.	1995	The World Price of Foreign Exchange Risk	Journal of Finance
54	6,75	Geman H., El Karoui N. et Rochet J.C. (*)	1995	Changes of Numeraire, Changes of Probabil- ity Measure and Option Pricing	Journal of Applied Probability
54	10,80	Dumas B., Fleming J. et Whaley R.E.	1998	Implied Volatility Functions: Empirical Tests	Journal of Finance
53	6,63	Longin F.M. et Solnik B.	1995	Is the Correlation in International Equity Returns Constant: 1960-1990?	Journal of International Money and Finance
53	13,25	Degeorge F., Patel J. et Zeckhauser R.	1999	Earnings Management to Exceed Thresholds	Journal of Business
43	5,38	Biais B., Hillion P. et Spatt C.	1995	An Empirical Analysis of the Limit Order Book and the Order Flow in the Paris Bourse	Journal of Finance
23	5,75	Bossaerts P. et Hillion P.	1999	Implementing Statistical Criteria to Select Return Forecasting Models: What Do We Learn?	Review of Financial Studies
21	3,00	Longin F.M.	1996	The Asymptotic Distribution of Extreme Stock Market Returns	Journal of Business
20	10,00	Longin F.M. et Solnik B.	2001	Extreme Correlation of International Equity Markets	Journal of Finance
18	3,60	Gourieroux C., Laurent J.P. et Pham H.	1998	Mean-Variance Hedging and Numeraire	Mathematical Finance
16	5,33	Crouhy M., Galaï D. et Mark R.	2000	A Comparative Analysis of Current Credit Risk Models	Journal of Banking and Finance
13	1,44	Bouaziz L., Briys E. et Crouhy M.	1994	The Pricing of Forward-Starting Asian Op- tions	Journal of Banking and Finance
13	3,25	Biais B., Hillion P. et Spatt C.	1999	Price Discovery and Learning during the Preopening Period in the Paris Bourse	Journal of Political Economy
11	1,83	Biais B. et Gollier C.	1997	Trade Credit and Credit Rationing	Review of Financial Studies
11	5,50	Collin-Dufresne P. et Solnik B.	2001	On the Term Structure of Default Premia in the Swap and LIBOR Markets	Journal of Finance
10	1,67	Briys E. et de Varenne F.	1997	Valuing Risky Fixed Rate Debt: An Extension	Journal of Financial and Quantitative Analysis
10	3,33	Ané T. et Geman H.	2000	Order Flow, Transaction Clock and Normal- ity of Asset Returns	Journal of Finance
10	10,00	Carr P., Geman H., Madan D.B. et Yor M.	2002	The Fine Structure of Asset Returns: An Empirical Investigation	Journal of Business

(*) Cet article a été retenu bien qu'il ait été publié dans une revue de statistiques hors du champ d'investigation considéré à l'origine.

Comme prévu, le nombre de citations recueillies par ces articles apparaît plus important, comparativement aux travaux publiés dans des supports français, mais la différence peut apparaître comme assez peu sensible au vu de la taille de la base ISI. Le chiffre maximum obtenu de 54 citations est révélateur de la difficulté d'obtenir un nombre très important de citations. Ainsi, sur l'ensemble de la base ISI, pour la pé-

riode considérée, seuls 260 articles, dont 35 en finance, obtiennent au moins cent citations, le maximum pour la finance¹¹ sur la période 1994-2003 étant atteint par l'article de La Porta et *al.*, « *Law and Finance* » publié en 1998, dans le *Journal of Political Economy*, avec 281 citations. Comme nous l'avons précisé, cependant, le fait de n'avoir considéré que les articles publiés depuis 1994 est pénalisant puisque, par exemple, l'article d'Adler et Dumas, publié dans le *Journal of Finance* en 1983, « *International Portfolio Choice and Corporation Finance : A Synthesis* », a obtenu 245 citations sur la décennie considérée, mais il s'agit d'un score exceptionnel. Sur le plan de la fréquence, l'article le plus cité dépasse les treize citations par an et quatre articles atteignent les dix citations annuelles.

À l'inverse de ce qui a été constaté pour les travaux influents publiés dans des supports français, tous inscrits dans le champ de la finance d'entreprise, les travaux publiés dans les supports anglo-saxons atteignant cinq citations, à l'exception de trois articles (sur 34), sont dans le champ de la finance de marché ou de l'assurance. Il s'agit d'une manifestation supplémentaire de la forte segmentation qui semble affecter le champ de la recherche en finance française, l'internationalisation portant quasi-exclusivement sur les travaux en finance de marché.

4.2. Les ouvrages influents

De façon à voir si, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres domaines de la gestion, l'influence passe également par les ouvrages, nous avons également tenté d'identifier les ouvrages français (émanant d'auteurs gestionnaires) influents, qu'ils soient individuels ou collectifs¹², à partir de la base de données françaises (tableau 9).

Au total, quinze ouvrages ont été cités au moins cinq fois (et huit ouvrages ont été cités au moins dix fois). L'ouvrage le plus cité – un ouvrage collectif – a obtenu 78 citations et une fréquence moyenne de treize citations par an. Il s'agit cependant d'une exception, les ouvrages suivants atteignant 25 et 18 citations et des fréquences annuelles de ci-

¹¹ Le maximum dans l'absolu, sur la période, est de 516 atteint par l'article de Morgan et Hunt (1994).

¹² Nous avons exclu de ce recensement les encyclopédies de gestion. Si on les réintègre, on voit apparaître l'Encyclopédie des marchés financiers, Economica, avec 21 citations et l'Encyclopédie de gestion, Economica avec 12 citations.

tation inférieures à trois. Ces ouvrages se répartissent à peu près de façon équitable entre les ouvrages de recherche et les manuels. Pour les deux-tiers d'entre eux, ils portent sur la finance d'entreprise et la gouvernance. Ces résultats montrent que l'influence des auteurs français en finance, surtout en finance d'entreprise, passe également par la publication d'ouvrages, mais de façon moindre (à l'exception d'un ouvrage), semble-t-il, que dans d'autres champs de la gestion.

Tableau 9 – Liste des principaux ouvrages cités (individuels et collectifs) sur la période 1994-2003

Nombre	Fréquence	Auteurs	Date	Titre de l'ouvrage	Nature
de	annuelle		(*)		(recherche ou
citations	de cita-				manuel)
corrigé	tions				
78	13,00	Charreaux G. (coll.)	1997	Le gouvernement des entreprises	R
25	2,27	Hamon J. et Jacquillat B.	1992	Le marché français des actions : études empiriques 1977-1991	R
17	2,83	Caby J. et Hirigoyen G.	1997	La création de valeur de l'entreprise	M
15	1,15	Charreaux G. et Pitol-Belin J.P.	1990	Le conseil d'administration	R
13	1,08	Charreaux G.	1991	Gestion financière	M
12	1,33	Hachette I.	1994	Opérations financières	R
				et transferts de richesse	
11	0,85	Levasseur M. et Quintart A.	1990	Finance	M
10	0,71	Jacquillat B. et Solnik B.	1989	Marchés financiers:	M
				gestion des portefeuilles et des risques	
9	0,56	Husson B.	1987	La prise de contrôle des entreprises	R
6	0,67	Hamon J. et	1994	Recherches en finance du CEREG	R
		Jacquillat B. (coll.)			
6	0,50	Desbrières P.	1991	Participation financière, stock-options et rachats d'entreprise par les salariés	R
6	0,50	Ginglinger E.	1991	Le Financement des entreprises par les marchés de capitaux	M
6	0,60	Quittard-Pinon F.	1993	Marchés des capitaux et théorie financière	M
5	0,83	Biais B., Foucault T.	1997	Microstructure des marchés financiers :	R
		et Hillion P.		institutions, modèles et tests empiriques.	
5	0,50	Poncet P., Portait R.	1993	Mathématiques financières. Évaluation	M
		et Hayat S.		des actifs et analyse du risque	

(*) Date de l'année de la première édition citée dans la base.

5. Les revues françaises influentes

Quelles sont les revues françaises les plus influentes, c'est-à-dire celles qui sont le plus fréquemment citées dans la base de données constituées à partir des cinq revues françaises majeures, sur la période 1994-2003 ? Dans le tableau 10, nous avons recensé toutes les revues citées au moins dix fois au cours de la décennie étudiée. Seize revues répondent à ce critère. Elles ont recueilli globalement 676 citations (après correction pour les auto-citations). Deux revues ont obtenu plus de cent citations, la première revue citée étant la *Revue Française de Gestion* (130 citations), suivie par *Finance* (104 citations). Quatre autres revues ont obtenu plus de cinquante citations, dont une revue professionnelle (*Banque*). Parmi les quatre revues considérées comme centrales (*B&M, Finance, FCS*, et la *RFG*), la *Revue Française de Gestion* apparaît comme la plus influente en recueillant 35,9 % des citations obtenues par ces seules revues, ce qui peut surprendre dans la mesure où elle n'est pas spécialisée en finance.

Tableau 10 – Liste des principales revues citées

Revues « citant »	Finance	B&M	FCS	RFG	SG	Total
Revues « citées »						
Revue Française de Gestion	0	10	32	64	24	130
Finance	41	30	9	10	14	104
Banque & Marchés	5	61	15	3	2	86
Banque (*)	1	29	6	21	6	63
Revue d'Économie Financière	1	15	15	25	1	57
Revue Économique	7	7	18	8	10	50
Finance Contrôle Stratégie	0	5	17	17	3	42
Analyse Financière (*)	0	14	3	12	8	37
Sciences de Gestion (Économie et Société)	2	1	11	5	2	21
Journal de la Société de Statistique						
de Paris (*)	10	6	1	0	0	17
Économie et Prévision	2	8	3	2	1	16
Revue d'Économie Politique	1	5	4	3	2	15
Économie et statistiques	0	2	2	7	2	13
La Revue du Financier (*)	0	2	2	7	2	13
Annales d'Économie et de Statistiques	6	4	0	1	0	11
Revue d'Économie Industrielle	0	0	2	8	1	11
Total	76	199	140	193	78	686
% de citations de la revue par elle-même	53,9%	31,0%	12,4%	33,5%	2,6%	

(*) Revues non classées par le CNRS

Le tableau 10 permet également de mesurer les influences croisées en analysant pour les différentes revues, d'une part, la provenance des citations, d'autre part et uniquement pour les revues de gestion, les revues qu'elles citent. Par exemple, pour *Finance*, 53,9 % des citations portent sur *Finance* elle-même. Inversement, *Finance* est surtout citée par elle-même et par *B&M*. Ces statistiques confirment également la segmentation de la finance entre la finance de marché et la finance d'entreprise, *Finance* ne citant ni *FCS*, ni la *RFG* et étant rarement ci-

tée par ces deux revues. Le fait que *Finance* cite davantage le *Journal* de la Société de Statistique de Paris, La Revue Économique ou les Annales d'Économie et de Statistiques peut s'interpréter comme un ancrage plus important dans les champs des mathématiques, des statistiques ou de l'économie qu'en gestion.

Ces résultats ne fournissent cependant qu'une vision très partielle de l'influence des différentes revues, en raison d'une part, de leurs différences d'ancienneté (B&M a été créée au début des années 90 et FCS en 1998, alors que la RFG et Finance sont des revues plus anciennes) et du nombre d'articles publiés, d'autre part, de l'absence d'analyse de l'évolution de l'influence. Aussi, avons-nous procédé à une analyse plus approfondie de cette influence en considérant le nombre de citations recueillies par article, l'ancienneté des articles cités et l'évolution du nombre de citations au cours du temps.

Les résultats du tableau 11 permettent de mieux appréhender l'influence globale des différentes revues de gestion¹³. Pour le nombre de citations recueillies par article, de nouveau la RFG apparaît comme la revue la plus influente avec un taux moyen de citation de 1,83, en augmentation sur les deux sous-périodes. Elle est suivie par Finance et FCS qui présentent des taux respectifs de 0,945 et de 0,857. Enfin, la revue présentant le nombre de citations le plus faible par article est B&M avec un taux moyen proche de 0,3, mais en très forte augmentation entre les deux sous-périodes. Ces différences de taux de citation peuvent éventuellement trouver à s'expliquer par l'ancienneté et la nature des articles publiés. Une revue plus ancienne a plus de chances de voir ses articles cités. Ainsi, par exemple, pour les seuls articles publiés sur leur horizon commun 1998-2003, quand FCS recueille 42 citations (hors auto-citations), Finance n'est citée que 20 fois¹⁴ alors que cette dernière revue a publié davantage d'articles (71 contre 62). Par ailleurs, pour la RFG, de nombreux articles sont rédigés à l'occasion de numéros spéciaux ou de dossiers spécialisés et ont un caractère de survey, ce qui entraîne habituellement un taux de citation supérieur.

¹³ Nous nous focalisons sur les seules revues de gestion, parce qu'elles comprennent la grande majorité des articles en finance publiés par les gestionnaires français. Par ailleurs, nos calculs ne portent pas sur la revue Sciences de Gestion, en raison de la moindre influence de cette revue, pourtant ancienne.

¹⁴ Il faudrait également tenir compte du fait que FCS étant une revue généraliste, elle recueille également par ailleurs des citations pour ses articles de stratégie et de contrôle qui n'interviennent pas dans ce décompte.

Tableau 11 – Influence et âge des articles cités dans les quatre principales revues de gestion (1994-2003)

	1994-2003	% de	1994-1998	% de	1999-2003	% de
	(10 ans)	citations	(5 ans)	citations	(5 ans)	citations
Banque & Marchés						
Age moyen	2,5		1,5		2,8	
Nombre de citations	86	23,8 %	17	15,8 %	69	27,2 %
Nb de citations corr./ Nb d'articles	0,297		0,142		0,406	
% de citations par période	100 %		19,8 %		80,2 %	
Finance						
Age moyen	7,3		6,5		8	
Nombre de citations	104	28,7 %	48	44,4 %	56	22,0 %
Nb de citations corr./ Nb d'articles	0,945		0,923		0,965	
% de citations par période	100 %		46,1 %		53,9 %	
Finance Contrôle Stratégie (*)						
Age moyen	2,5		NS		2,5	
Nombre de citations	42	11,6 %	NS		42	16,5 %
Nb de citations corr./ Nb d'articles	0,857				0,857	
% de citations par période	100 %				100,0 %	
Revue Française de Gestion						
Age moyen	5		4,4		5,3	
Nombre de citations	130	35,9 %	43	39,8 %	87	34,3 %
Nb de citations corr./ Nb d'articles	1,830		1,654		1,933	
% de citations par période	100 %		33,1 %		67,9 %	
Nombre de citations total	362	100 %	108	100,0 %	254	100,0 %
	100 %		29,8 %		70,2 %	

^(*) Calcul fait uniquement sur la période 1999-2003, la revue n'ayant été créée qu'en 1998.

Une méthode mieux à même de rendre compte de l'influence passe par le calcul d'un « facteur d'impact » consistant à évaluer, pour les différentes revues, le nombre de citations recueillies par une revue pendant l'année, les deux ans ou les trois ans suivant la publication de ses articles. Par exemple, pour *Finance*, pour les 68 articles publiés pendant la période 1995-2000, 22 citations ont été obtenues dans les trois ans de la publication, soit un facteur d'impact moyen de 22/68 = 0,324, signifiant, qu'en moyenne, un article publié dans *Finance* a moins d'une chance sur trois d'être cité une fois dans les trois ans 15, dans les quatre revues retenues. Les facteurs d'impact correspondants

 $^{^{15}}$ Ces facteurs d'impact sont respectivement de 0,15 pour un horizon d'un an et de 0,237 pour un horizon de deux ans.

pour B&M, FCS et la RFG sont respectivement de 0,298, 0,686 et 0.902^{16} .

Pour les quatre principales revues, le nombre de références à des articles qu'elles ont publiés, a été multiplié par 2,5 entre les deux souspériodes de cinq ans (254 citations au cours de la seconde souspériode, soit 70,2 % des cas, contre 108). Par ailleurs, l'influence des revues connaît des évolutions contrastées au cours du temps. La RFG et surtout Finance voient apparemment leur influence relative diminuer significativement (Finance ne recueille que 22 % des citations – hors auto-citations – au cours de la seconde sous-période, contre 44,4 % de 1994 à 1998). Bien entendu, cette baisse peut s'expliquer en partie par l'apparition de FCS créée en 1998, qui recueille 16,5 % des citations entre 1999-2004. Si on neutralise l'incidence de cette dernière revue, la RFG maintient sa position (le pourcentage corrigé après neutralisation de FCS est de 41 %). En revanche, la baisse relative de l'influence de Finance reste importante, le pourcentage passant de 45,3 % à 26,4 %. Il semble qu'un effet de substitution se soit principalement produit entre B&M et Finance, toutes deux centrées sur la finance de marché, alors que les autres revues publient principalement des articles en finance d'entreprise.

L'âge des articles cités dans *Finance* et dans la *RFG* apparaît sensiblement plus élevé que dans les deux autres revues et il a tendance à croître entre les deux sous-périodes. L'âge moyen des articles publiés dans *Finance* est ainsi passé de 6,5 à 8 années. La différence d'âge des articles cités entre les revues peut éventuellement trouver à s'expliquer par des raisons liées à l'ancienneté des revues ou à des retards de publication. Quant à l'accroissement de l'âge, il peut traduire une éventuelle réduction de l'intérêt porté aux articles publiés au cours de la période récente, comparativement aux articles plus anciens.

On peut également s'interroger sur l'influence internationale des revues françaises de gestion dans le domaine de la finance. Une interrogation de la base ISI pour les articles publiés pendant la décennie considérée montre que cette influence est faible. Si la revue la plus citée est la *RFG* avec 123 citations, ce chiffre est peu significatif puis-

 $^{^{16}}$ Le facteur d'impact est de 0,089 sur un horizon d'un an et de 0,21 sur deux ans pour B&M. Une évaluation du facteur d'impact sur la période 1998-2000, donne un facteur de 0,686 pour FCS (0,1 sur un an et 0,431 sur deux ans). Un article de finance publié dans FCS aurait ainsi une probabilité plus de deux fois supérieure d'être cité dans les trois ans, comparativement à un article publié dans Finance.

qu'il concerne l'ensemble des articles publiés par la RFG, dont une majeure partie ne porte pas sur la finance. Le cas le plus pertinent à analyser est celui de Finance, considérée comme la revue centrale du domaine et classée comme la plus prestigieuse par le CNRS parmi les revues françaises de finance. Cette revue recueille 74 citations (parmi lesquelles cinq citations dans la Revue Économique¹⁷) sur la période avant correction pour les auto-citations, et 53 une fois cette correction faite. Seuls cinq articles obtiennent au moins trois citations, l'article le plus cité obtenant quinze citations¹⁸. Un seul de ces articles est postérieur à 1993 et trois d'entre eux ont été rédigés par des auteurs étrangers, dont celui qui obtient le plus de citations. Finalement, un seul auteur gestionnaire français obtient trois citations pour un article publié en 1990. On peut donc en conclure que Finance joue un rôle très marginal dans la diffusion de la recherche française au niveau international. À titre comparatif, le *Journal of Finance*, sur la seule année 2003, a obtenu 6 739 citations recensées dans la base ISI, et deux revues classées 3 étoiles par le CNRS, comme Finance, le Journal of Banking and Finance et le Journal of Financial and Quantitative Analysis ont été citées respectivement 972 et 929 fois. La conclusion obtenue pour Finance s'applique a fortiori aux autres revues françaises.

Au-delà du niveau de citation et de l'évolution de l'influence, il faut également souligner que cette influence varie selon les domaines de la finance, les revues s'étant assez fortement spécialisées. Ainsi, si *FCS*, la *RFG* et *SG* publient, à près de 90 %, des articles de finance d'entreprise et de gouvernance, en revanche, *Finance* publie moins de 20 % d'articles dans ce domaine et *B&M* à peine plus du quart¹⁹. La segmentation constatée déjà à plusieurs reprises entre finance d'entreprise et finance de marché apparaît donc aussi dans le champ des revues.

¹⁷ Sur cinq citations, trois sont des auto-citations. L'influence de *Finance* sur la principale revue d'économie française présente dans ISI semble donc très faible.

¹⁸ L'article le plus cité est celui de Speranza (1993).

 $^{^{19}}$ Les chiffres précis sont de 91,9 % pour FCS, 88,7 % pour la RFG, 91,2 % pour SG, 19,1 % pour Finance et 26,5 % pour B&M.

Conclusion

Au terme de cette étude portant sur la recherche française en finance, vue à travers les travaux des gestionnaires, rappelons-en les principaux résultats.

Premièrement, la production apparaît en croissance sensible et la productivité – tout au moins en termes d'articles – des principaux chercheurs en finance semble relativement importante par comparaison à d'autres domaines de la recherche française en sciences de gestion. Ainsi, si l'on prend l'ensemble de la production d'articles dans le domaine de la comptabilité et du contrôle de gestion, cette production représente moins de 50 % de la production en finance. Bien entendu, cette différence peut refléter des différences d'effectifs, cependant, une différence de productivité sensible semble exister pour les principaux chercheurs. Ainsi, quand Charreaux et Schatt (2005) trouvent, sur la même période, que seulement onze auteurs ont publié au moins cinq articles en comptabilité-contrôle, pour un total de 72 articles (48,46 après correction pour les co-auteurs), les 36 principaux auteurs financiers, ayant atteint ce même seuil de cinq articles, ont publié 290 articles (188,74 après correction pour les co-auteurs), soit près de quatre fois plus d'articles.

Deuxièmement, la composante internationalisée de la production reste relativement faible puisqu'elle ne représente que 18 % des articles publiés. L'essentiel de la production internationale, notamment, celle située dans les revues les plus cotées selon le classement du CNRS, est concentrée sur un faible nombre d'auteurs.

Troisièmement, la hiérarchie des auteurs apparaît fortement dépendre des publications internationales et du type d'institution. La plupart des auteurs majeurs (en termes de productivité et d'influence) sont rattachés – ou ont été rattachés à un moment de leur carrière – aux grandes écoles (INSEAD, HEC et ESSEC) et privilégient une stratégie de publication internationale, principalement située dans le domaine de la finance de marché.

Quatrièmement, la recherche française, selon les critères que nous avons retenus, apparaît assez fortement concentrée puisque les six premières institutions représentent près de la moitié de la production totale. Sur ces six institutions, figurent cinq universités. De fait, si on excepte les trois institutions fortement internationalisées comme l'INSEAD, HEC et l'ESSEC, la recherche française en finance semble

être l'apanage des universités, la contribution des écoles de gestion de province étant quasiment inexistante²⁰.

Cinquièmement, l'analyse des citations montre qu'il est difficile de parvenir à un nombre significatif de citations, même lorsqu'on publie dans les revues internationales les plus cotées. Concernant les seuls travaux français, l'analyse des citations révèle que l'influence passe autant par les ouvrages que par les articles.

Sixièmement, l'analyse des revues françaises de gestion montre que la revue produisant le plus d'articles est *B&M* avec plus de la moitié des articles publiés. En revanche, la *RFG*, une revue généraliste, apparaît comme la plus influente. Cette analyse met également en évidence une faible influence des revues françaises. Cette faible influence, que ce soit sur le plan national et, *a fortiori*, sur le plan international, se manifeste notamment pour *Finance*, revue jugée centrale dans le domaine par le CNRS. En particulier, positionnée principalement en finance de marché, cette revue paraît avoir pâti du développement de *B&M* et son impact semble inférieur à celui de revues comme la *RFG*, voire *FCS*, positionnées sur la finance d'entreprise et la gouvernance.

Septièmement, le champ de la recherche française en finance apparaît fortement segmenté en fonction de la distinction traditionnelle finance de marché/finance d'entreprise. Il semble y avoir une certaine spécialisation des revues, des institutions et des auteurs en fonction de cette segmentation. En particulier, comme déjà évoqué, la stratégie d'internationalisation se manifeste surtout en finance de marché, ce qui peut s'expliquer, en particulier, par le plus faible rôle des spécificités nationales dans ce domaine de recherche.

Bien évidemment, ce panorama des travaux effectués par les gestionnaires français en finance, n'est pas exhaustif et comporte plusieurs limites, déjà évoquées dans l'article. Une partie importante de ces limites est notamment liée à l'utilisation de la cotation CNRS. On peut, en particulier, regretter l'absence de certaines revues et contester la hiérarchie retenue. S'il est bien connu, dans le domaine de l'enseignement, que tous les systèmes d'évaluation ont leurs limites, nous pensons que, globalement, même en corrigeant les points les plus critiquables du classement CNRS, les principaux résultats évolueraient assez peu.

_

²⁰ Cette quasi-absence de la scène de la recherche des écoles de gestion de province se manifeste également en comptabilité et contrôle de gestion (Charreaux et Schatt, 2005).

Plus sérieusement, il conviendrait de s'interroger sur les éventuels effets pervers des classements favorisant les seuls articles publiés dans les revues anglo-saxonnes les plus cotées. Ils peuvent notamment conduire, en privilégiant un seul vecteur de diffusion de la recherche, à exclure d'autres supports qui peuvent parfois permettre l'expression de pensées plus originales. L'histoire du développement des idées en science économique et en sciences de gestion montre que des ouvrages ont souvent joué un rôle-clé et que certains articles particulièrement originaux se sont vus refusés par des revues majeures...

Nous formulons le vœu que des travaux ultérieurs viennent compléter cette première investigation, notamment en utilisant d'autres méthodes (enquêtes auprès d'experts, etc.).

Bibliographie

Adler M. et Dumas B. (1983), «International Portfolio Choice and Corporation Finance: A Synthesis », *Journal of Finance*, vol. 38, n° 3, p. 925-984.

Berry M. (2003), « Classement des revues : le CNRS va-t-il perdre son âme ? », Lettre ouverte au CNRS, 24 septembre.

Chan K., Chen C. et Steiner T. (2004), «Who is Publishing? An Analysis of Finance Research Productivity in the European Region», *Journal of Business Finance and Accounting*, vol. 31, n° 3-4, p. 401-437.

Charreaux G. et Schatt A. (2005), « Les publications françaises en comptabilité et contrôle de gestion sur la période 1994-2003 : un état des lieux », *Comptabilité Contrôle Audit*, vol. 11, n° 2, p. 5-38.

Golliau C., Jarrige A.S. et Piovezan S., (avec Revol M. et Jan T.) (2004), « Palmarès des grandes écoles – Le classement 2004 des écoles de commerce », Dossier, *Le Point*, 25 novembre, n° 1680, p. 92 et s.

La Porta F., Lopez-de-Silanes F., Shleifer A. et Vishny R. (1998), «Law and Finance », *Journal of Political Economy*, vol. 106, p. 1133-1155.

Morgan R. et Hunt S. (1994), « The Commitment-Trust Theory of Relationship Marketing », *Journal of Marketing*, vol. 58, p. 20-38.

Speranza M.G. (1993), «Linear Programming Models for Portfolio Optimization », *Finance*, vol. 14, p. 107-123.

Zivney T. et Bertin W. (1992), « Publish or Perish: What the Competition is Really Doing », *Journal of Finance*, vol. 47, p. 295-329.

Annexe – Liste des gestionnaires français ayant publié dans les revues anglo-saxonnes de finance classées 4 étoiles (critère CNRS), 1994-2003

Auteurs	Journal of Business	Journal of Finance	Journal of Financial Economics	Review of Financial Studies	Total
Biais B.		2		3	5
Dumas B.		3		1	4
Geman E.	1	1	1		3
Hillion P.		1		2	3
Longin F.	1	1		1	3
Solnik B.		3			3
Ané T.	1	1			2
Casamatta C.		2			2
Degeorge F.	1				1
Derrien F.				1	1
Foucault T.				1	1
Portait R.	1				1
Nombre d'articles	5	14	1	9	29
Nombre d'auteurs	5	8	1	6	12

Notes : Le nombre total de publications n'est pas été corrigé des co-signatures. Les auteurs sont classés par ordre décroissant d'articles publiés (Total).